

Communiqué de presse concernant l'assemblée plénière de la Conférence centrale catholique romaine de Suisse des 27 et 28 novembre 2015

Hans Wüst passe le témoin à Luc Humbel – nouveau président élu à la tête de la Conférence centrale

Lors de sa dernière assemblée plénière de la période de mandat en cours, la Conférence centrale a élu Luc Humbel (AG) en qualité de président pour les deux prochaines années. Par ailleurs, la présidence de la Conférence centrale comptera deux vice-présidentes, ce pour la première fois. Les décisions relatives au cofinancement des tâches pastorales subventionnées à l'échelon national – une manne de 8,5 millions de francs à répartir – ont constitué l'objet principal de l'ordre du jour.

Tous les deux ans, la Conférence centrale procède au renouvellement de ses organes. Cette année, l'élection d'un nouveau président était au centre de la procédure. Hans Wüst (SG), qui a exercé cette charge pendant quatre ans, achevait parallèlement son mandat de président de l'organe exécutif de la corporation ecclésiastique cantonale saint-galloise. Luc Humbel a été élu pour lui succéder. Avocat de profession, il préside depuis 2010 l'exécutif de l'Eglise nationale d'Argovie et a siégé au sein de la présidence de la Conférence centrale en tant que vice-président durant la période de mandat qui s'achève.

Deux vice-présidentes

Susana Garcia (VD) a été confirmée dans sa fonction de vice-présidente romande de la Conférence centrale, tandis que son homologue alémanique est désormais Renata Asal-Steger (LU). Dès lors, pour la première fois dans l'histoire de la Conférence centrale, deux femmes occuperont les sièges de la vice-présidence. Quant à Thomas Franck (SG), il sera un nouveau venu parmi les cinq membres de la nouvelle présidence. Il participe depuis quelques années aux travaux de la Commission paritaire de planification et de financement CES – AdC/RKZ (PPFK) responsable du subventionnement des tâches pastorales accomplies à l'échelon national. Au travers de son élection, cette commission très importante qu'est la PPFK sera à nouveau représentée directement au sein de la présidence. Enfin, Benno Schnüriger (ZH), qui préside parallèlement la Commission du droit public ecclésiastique et du droit régissant la religion de la Conférence centrale, a été reconduit dans sa charge.

Nombreuses commissions et délégations

Quelque trente délégués à la Conférence centrale ont proposé leur candidature pour siéger au sein d'autres commissions et délégations, que soit pour une élection ou une réélection. Si l'on songe que la Conférence centrale compte une cinquantaine de délégués (deux par canton et demi-canton), cela signifie que 60% des délégués assument une charge supplémentaire. Aux yeux de la Conférence centrale, cet aspect est très réjouissant dans la mesure où ces activités exercées permettent de connaître de plus près un domaine ou un autre et renforce l'identification à la mission de la Conférence centrale.

Cofinancement: progression de la concentration des forces

L'approbation, d'année en année, de contrats de prestations et de subsides alloués à des institutions pastorales actives à l'échelon national ou régional pour la couverture de frais d'exploitation ou le financement de projets ne se résume pas exclusivement à des considérations matérielles. Le traitement de ces dossiers offre

aussi l'occasion de se pencher sur les évolutions qui se dessinent dans divers secteurs. Chose heureuse, les décisions prises cette année ont révélé que les initiatives visant une concentration des forces afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience avaient débouché sur des résultats positifs. Les trois centres médias régionaux ont débuté leurs activités en 2015 et cherchent à intensifier également leur coopération. Dans le domaine de la pastorale de la jeunesse en Suisse alémanique, un centre de compétence réunissant quatre institutions a vu le jour. S'agissant de la formation, le Centre catholique romand de formations en Eglise (CCRFE) à Fribourg et le Theologisch-Pastorales Bildungsinstitut (TBI) à Zurich font figure de nouveaux prestataires dans leurs régions linguistiques respectives. Par ailleurs, le rattachement du Fachzentrum Katechese au Religions-pädagogisches Institut de l'Université de Lucerne aura pour effet de créer dans cette ville un pôle en matière de catéchèse et d'enseignement religieux à l'école.

De même, la destinataire du plus important subside du cofinancement, à savoir la Conférence des évêques suisses avec ses organismes et son secrétariat général, a poursuivi la réorganisation entreprise à l'échelon dudit secrétariat. Au travers d'un processus global de développement stratégique et organisationnel, l'effort porte désormais sur une division du travail en un nombre raisonnable de champs d'activité et d'objectifs.

Cette concentration des forces au sein des domaines cofinancés aura aussi des incidences financières. Sur les 8,5 millions de francs que la Conférence centrale (7,5 mio) et l'Action de Carême (1 mio) mettent à disposition, plus de 6,5 mio iront en 2016 aux centres de compétence susmentionnés et à la Conférence des évêques. Parallèlement, il est tenu compte d'un partage des fonds entre les régions. Ainsi, les centres concernés sont distribués en différents lieux: Saint-Gall, Zurich, Lucerne, Lugano, Fribourg et Lausanne.

Redevances de droits d'auteur: enquête dans le domaine de la musique d'église

Le sujet des redevances de droits d'auteur figurait également à l'ordre du jour de l'assemblée plénière. A la demande de l'ensemble de l'Eglise catholique en Suisse, la Conférence centrale est, depuis plusieurs années, le partenaire contractuel de diverses sociétés de gestion de droits d'auteur auxquelles elle verse annuellement 530'000 francs. Il s'agit de domaines tels que la musique d'église, les photocopies (par exemple pour la catéchèse/l'enseignement de la religion à l'école), les médias audiovisuels ou la création de revues de presse numérisées.

Parallèlement à l'obligation de verser des redevances, il appartient aux utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur d'inventorier les utilisations effectuées et d'en communiquer un relevé. S'agissant de ce deuxième volet, la Conférence centrale a besoin, pour le domaine de la musique d'église, de la collaboration des paroisses et des communes ecclésiastiques, en particulier des musiciens et du personnel administratif travaillant à leur service. Afin de faciliter la tâche de ces personnes et de garantir la qualité des données fournies, la Conférence centrale a, conjointement avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, confié à une entreprise spécialisée la programmation d'une nouvelle application Internet qui sera mise en ligne le 15 décembre 2015 prochain à l'adresse: musica-sacra.net.

Dans ce contexte, une campagne d'information sera lancée en vue d'attirer l'attention de toutes les personnes en charge des enquêtes sur le nouveau site Internet et de les remercier de leur coopération (cf. www.rkz.ch/fr/ce-que-nous-financons/droits-dauteur/)

Terrains à bâtir et immeubles propriété de l'Eglise: quel usage en faisons-nous?

Dans la partie de l'assemblée plénière réservée à une réflexion sur un sujet particulier, la Conférence centrale s'est penchée sur la question de l'utilisation faite des terrains à bâtir et immeubles propriété de l'Eglise.

Il s'agit là d'un thème qui revêt une importance croissante depuis quelques années pour les corporations ecclésiastiques. Trois exemples pris dans les cantons de Genève, d'Argovie et de Saint-Gall ont révélé la multiplicité des défis lancés. A Genève, il s'agit de cofinancer la pastorale à l'aide des revenus tirés de l'exploitation d'immeubles, tandis qu'en Argovie, l'Eglise catholique se préoccupe de promouvoir la mise à disposition de logements à des conditions équitables. Dans ce dernier canton, une coopérative d'habitation s'est fixé pour objectif de créer des conditions d'habitat tenant compte de la diversité des familles et de la solidarité intergénérationnelle. De son côté, la corporation ecclésiastique cantonale saint-galloise a pour mission particulière de maintenir sur le domaine de l'abbaye les vestiges prestigieux de quatorze siècles d'histoire, ce qui ne va pas sans consentir des frais considérables. La mission à remplir est de garantir que cet héritage reste vivant au sein de la collectivité, qu'il s'agisse du monde ecclésial, culturel, scientifique, scolaire ou politique, ou encore de l'offre touristique. Enfin, dans un bref exposé, Kurt Aufderreggen, collaborateur d'oeku – Eglise et environnement, a présenté les manuels «Paroisses vertes» / «Es werde grün» destinés à servir de repère pour les paroisses. Ces deux ouvrages ont pris un nouveau relief depuis la publication de l'encyclique du pape François sur l'environnement, laquelle accorde une place importante à l'écologie dans la vie et l'engagement de l'Eglise.

Passation du témoin de Hans Wüst à Luc Humbel

La transmission de responsabilités à la fin d'une période de mandat constitue toujours une occasion de faire le point, d'exprimer de la gratitude et de se projeter dans l'avenir.

Hans Wüst: Etre Eglise ensemble

Dans son discours introductif prononcé pour la dernière assemblée plénière placée sous sa présidence, Hans Wüst a fait référence au nouveau document des évêques allemands intitulé «Etre Eglise ensemble» ainsi qu'au discours papal prononcé pour le 50^e anniversaire de l'institution du synode des évêques. Dans ses propos, le pape François affirme que le monde actuel «exige de l'Eglise le renforcement des synergies dans tous les domaines de sa mission». C'est justement cette voie de la synodalité – à savoir cheminer ensemble – qui est celle «que Dieu attend de l'Eglise du troisième millénaire». Pour ce qui est de la participation de la Conférence centrale à ce futur cheminement commun au sein de l'Eglise catholique en Suisse, Hans Wüst a rappelé les statuts de cette dernière selon lesquels elle «entretient le dialogue avec la Conférence des évêques suisses» et le document consacré à la Stratégie 2012-2015 de la Conférence centrale qui met en avant «la collaboration et la solidarité au service d'une Eglise crédible et répondant aux exigences de notre temps».

Luc Humbel: nous ne devons pas cacher notre engagement

Après son élection, Luc Humbel a exprimé des remerciements. Dans ses propos, il a fait part de sa conviction que le travail des chrétiens engagés dans les paroisses, les hôpitaux, les prisons, les centres de réfugiés et les services sociaux de l'Eglise revêt une importance considérable pour la société civile. Par les temps qui courent, il est indispensable d'appeler cet engagement par son nom. Nous ne devons pas nous cacher, ce d'autant que nous sommes tenus vis-à-vis de tous ceux qui paient des impôts ecclésiastiques de leur rendre des comptes sur l'utilisation faite de l'argent versé. En outre, face à la détresse des personnes qui se trouvent sur le chemin de l'exil et face aussi à l'insécurité éprouvée par les demandeurs d'asile qui sont déjà intégrés, la société doit absolument pouvoir puiser dans ses valeurs sa motivation à apporter un soutien. En Suisse, ce sont surtout des valeurs chrétiennes. Il faut que tout un chacun se rende compte que des chrétiens vivent dans ce pays. En tant que futur président, Luc Humbel entend s'engager pour une Eglise suisse qui affiche une telle présence, avec la coopération de laïcs qui prennent leurs responsabilités.

Susana Garcia: en pèlerinage dans des temps agités

En sa qualité de vice-présidente, Susana Garcia a eu la tâche de rendre hommage aux quatre ans de présidence de Hans Wüst. Elle a relevé le nombre impressionnant des projets menés à bien sous sa conduite. Ainsi, la Conférence centrale a été appelée à se pencher sur le «Vade-mecum» et à affronter les controverses qu'il a suscitées. Elle a introduit une nouvelle clé de répartition des contributions que lui versent ses membres, renouvelé son identité visuelle et intensifié sa communication. La Conférence centrale s'est aussi engagée dans la mise sur pied des centres médias régionaux et de centres de compétence pour la formation en Eglise et pour la pastorale de la jeunesse. Sur le plan financier, elle a décidé et introduit une hausse progressive des contributions dues à la Conférence centrale afin de compenser le retrait de l'Action de Carême de son engagement au niveau suisse. Mais le sujet le plus important demeure encore la poursuite du développement de la collaboration avec la CES. A ce propos, Susana Garcia a relevé ce qui suit: «Avec beaucoup d'énergie mais aussi de doigté, tu as contribué à la recherche de solutions susceptibles de réaliser le consensus, que ce soit entre la CES et la Conférence centrale ou au sein même de cette dernière.»

Que Hans Wüst ait réussi, malgré la lourde charge de travail, à conduire ces dossiers avec sérénité, sagesse et efficacité – mais sans jamais de précipitation – tient peut-être au fait que, parallèlement au cheminement de la Conférence centrale, il s'est engagé depuis quelques années sur une autre route, celle menant à Saint-Jacques de Compostelle. Chaque année, il a parcouru une étape de ce périple avec sa femme et un, puis deux petits-enfants, en partie à pied et en partie à

vélo. Ce pèlerinage est important à ses yeux par l'occasion qu'il offre de se mettre en marche avec d'autres personnes, des membres de sa famille et des membres de l'Eglise. Susana Garcia a achevé sa rétrospective par ces mots: «Quand tu te mettras en chemin, emporte avec toi nos sentiments de gratitude. Et si, à un moment ou à un autre, tu as le temps d'une petite prière du pèlerin pour notre Eglise et la Conférence centrale, cela ne pourra certainement pas faire de mal! Car nous restons ensemble sur la route!»

Zurich, le 4 décembre 2015

Daniel Kosch

1940_2015_4.doc